- CLEON

- DOUAI

- GRAND - COURONNE

- LE MANS

- SANDOUVILLE

BAREME Identification : P.R.1
Codification : 24
No d'ordre : 252

DATE D' EFFET : 01/02/2023

## BAREME DE REMUNERATION APPLICABLE AUX PROFESSIONNELS ENTRETIEN OUTILLAGE ETUDE ET ASSIMILES

GROUPE	CATEGORIE	COEF.	T A EMBAUCHE [*]	AUX et INDIC EMPLOI[1] [**]	EMPLOI [ 2 ]	MONTANT MAXI du Complément
			1	2	3	de Carrière
01	P.1.	185	1 777,65 €	1 777,65 €	1 784,60 €	572,54 €
02	P.2.	195	1 777,65 €	1 817,78 €	1 854,02 €	642,01
03	P.3.	215	1 875,10 €	1 957,91 €	2 000,12 €	787,05

#

<sup>(\*)</sup> Utilisation du taux d'embauche en référence à la période d'essai . Pas de possibilité d'acquisition de complément de carrière .

<sup>(\*\*)</sup> Utilisation du taux d'emploi (1) pendant 1 an minimum. Pas de possibilité d'acquisition de complément de carrière.